

Inaugurations du réseau d'assainissement collectif et de la station d'épuration, des travaux de rénovation de la mairie et de l'agence postale communale

Saussignac, le samedi 5 juillet 2014

**Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT,
préfet de la Dordogne**

Je tiens à vous remercier, M. le Maire, de m'avoir convié à cette manifestation qui me permet de découvrir le cadre très agréable de votre commune et d'inaugurer avec vous des équipements indispensables à la qualité de vie dans une collectivité.

Je vous le dis avec beaucoup de sincérité et de conviction, cette inauguration, comme toutes celles auxquelles j'ai participé depuis mon arrivée en Dordogne, témoignent de la vitalité et de l'esprit d'innovation qui animent les élus de notre département.

Bien sûr que nombre de communes rurales sont confrontées à la difficulté de conserver des services publics de proximité. C'était le cas à Saussignac avec un bureau de poste qui voyait son activité décroître.

Face à cela, vous avez décidé avec votre équipe, M. le Maire, d'anticiper en réaménageant la mairie pour y intégrer une agence postale communale.

Cette mutualisation des opérations postales avec le secrétariat de la mairie dans un nouvel espace très fonctionnel est une belle initiative qui permet au final de maintenir un service de proximité à Saussignac.

Nous voyons bien que le dynamisme d'une commune passe avant tout par la volonté et la capacité de ses élus à définir des projets utiles, structurants et raisonnables, c'est ce qui a été fait ici à Saussignac.

C'est pour cela que vous n'avez pas hésité non plus à vous engager dans ce gros chantier de l'assainissement, tant vous saviez combien un assainissement de qualité faisait partie des attentes de vos administrés, pour leur confort personnel certes, mais aussi pour la préservation de leur environnement.

Je sais qu'un investissement de ce type n'est jamais facile à conduire. Il nécessite un effort financier conséquent.

Pour autant, vous saviez que vous n'étiez pas seul, puisque depuis 2007, un plan de mise en conformité a été engagé en Dordogne avec le concours important de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du Conseil général.

Aujourd'hui, sur nos 557 communes, près de 300 sont totalement ou partiellement équipées d'un assainissement collectif et 70 ont en projet de doter leur bourg d'un équipement tel que celui que nous inaugurons aujourd'hui.

Vous voyez que le chemin parcouru est important et je mesure pour ma part les efforts et le sens des responsabilités de nos élus dans un département étendu avec un nombre très important de petites communes.

Nous avons des objectifs à tenir, je pense à l'atteinte du bon état écologique de nos masses d'eau d'ici 2015, je pense aussi à la sécurisation qualitative et quantitative de nos ressources en eau potable.

Je suis sûr que nous y parviendrons grâce à des réalisations comme celles que nous inaugurons aujourd'hui.

Je vous félicite, M. le Maire, d'avoir mis en place à Saussignac une dynamique qui renforce le rôle de fer de lance des collectivités dans l'investissement public, malgré les contraintes budgétaires.

Je vous remercie enfin pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé à l'occasion de ma première venue à Saussignac.